

Retraites :

Un projet brutal et injuste

Les annonces gouvernementales du 16 juin sur la réforme des retraites constituent un projet de régressions sans précédent, à la fois brutal et injuste. Le discours officiel qui prétend les justifier par de supposées difficultés démographiques en masque la finalité essentielle : faire payer la crise aux salariés et retraités.

Avec le décalage de deux ans à un rythme rapide de l'ensemble des bornes d'âge (âge d'ouverture des droits et à partir de 2016 âge de départ sans décote), tous les salariés vont devoir travailler plus longtemps pour des retraites plus basses. **Les fonctionnaires vont en outre avec l'alignement du taux de cotisation voir leurs salaires nets baisser de façon sensible, de l'ordre d'un jour de salaire par mois à terme.**

Aucune mesure n'est de nature à améliorer l'emploi, notamment celui des « seniors », alors que chacun sait qu'il s'agit d'une variable fondamentale pour l'équilibre des régimes de retraite.

Au total ce sont les salariés qui vont subir l'essentiel de l'effort dans des conditions qui vont accroître les inégalités: les femmes et les jeunes vont être particulièrement pénalisés comme tous ceux qui ont connu des périodes de précarité.

L'effort demandé aux hauts revenus et aux entreprises ne couvrira au mieux que 10% des besoins de financement, bien moins que ce qui est exigé des fonctionnaires. Même si devant les mobilisations le gouvernement ne remet pas en cause dans ses actuelles propositions la règle des six derniers mois, les fonctionnaires, outre les mesures d'âge communes à tous les salariés, vont se voir imposer des régressions qui correspondent à terme à 5 milliards d'euros alors que les prélèvements sur le capital et les hauts revenus se monteraient à seulement 4,6 milliards.

En outre seront particulièrement touchées d'une part les plus basses pensions de la Fonction Publique -avec la restriction de l'accès au minimum garanti actuellement versé à des milliers d'agents – et d'autre part les mères de famille, avec la mise en extinction des départs avant 60 ans des parents de trois enfants (16000 départs par an).

Dans le même temps rien n'est envisagé pour améliorer les conditions de travail, et bien loin de prendre en compte la pénibilité dans une dimension collective, ce projet comporte de nouvelles régressions en réduisant à une infime minorité les cas susceptibles d'être pris en compte.

De plus, aucune mesure n'est proposée pour la prise en compte des années d'études. Ces éléments sont essentiels pour mesurer ce qui pourrait intervenir dans l'enseignement supérieur et la retraite : Pour avoir 75% de son traitement de fonctionnaire, soit une pension dite complète, il faut justifier de 166 T (41,5 années) de services dans la fonction publique.

Pour échapper à la décote il faut soit avoir 67 ans, soit avoir 166 T de durée d'assurance en comptant les quelques trimestres faits avant recrutement et enregistrés par la Sécu.

On peut ne pas avoir de décote mais être très loin des 75%.

Seule une mobilisation massive et résolue peut permettre d'obtenir le retrait de ce projet.

Le SNESUP, la FSU appellent à participer massivement par la grève et les manifestations à la journée unitaire de mobilisation interprofessionnelle du 24 juin et à préparer des suites offensives dès la rentrée.

**A TOURS : jeudi 24 juin, appel CGT, FSU, UNSA, CFTD, Solidaires
Manifestation à partir de 10h place de la liberté.**

Vous avez envie de témoigner ? de participer aux réflexions et actions du SNESUP ? de contribuer au travail des élus SNESUP dans les conseils de composantes ou centraux ?

fsu@univ-tours, fabbri@univ-tours
Actualité du supérieur www.snesup.fr
Et à Tours : <http://tours-universite.wifeo.com/>

Manœuvres managériales !

Le président de l'université organise le lundi 21 juin un « séminaire de préparation du contrat quadriennal », alors même que les conseils d'UFR, les conseils centraux de l'université (certes parfois réunis) ont été pour l'essentiel marginalisés au profit de « comités stratégiques », « comités de pilotage opérationnels » et autres « visiting committee ». Les élus des conseils centraux sont désormais invités à rejoindre directeurs de composantes et administratifs divers dans une sorte de « brainstorming » dont l'ordre du jour est édifiant :

- *Atelier 1 : *Comment attirer et conserver les enseignants-chercheurs leaders dans leur domaine
- *Atelier 2 : *Quels sont les critères d'une formation attractive ?
- *Atelier 3 : *Comment soutenir et valoriser les projets pédagogiques innovants ?
- *Atelier 4 : *Comment faciliter l'expérience internationale des étudiants ?
- *Atelier 5 : *Comment développer la visibilité de l'international ?
- *Atelier 6 : *Comment développer la vie associative des étudiants ?
- *Atelier 7 : *Quelle image de l'université doit-on mettre en valeur ?
- *Atelier 8 : *Comment se réorganiser pour mieux travailler ensemble ?

Le vocabulaire choisi (« enseignants-chercheurs leaders », « innovation », « visibilité », « attractivité », « image de l'université », etc.), digne des manuels best-sellers de Gestion des Ressources Humaines, montre la distance prise à Tours, par l'actuel groupe présidentiel, complètement absorbé par une logique managériale, avec les MISSIONS FONDAMENTALES de recherche et de formation des universités.

Les intitulés de ces ateliers (pour l'essentiel) ont de quoi choquer collègues et élus attachés à un

service public d'enseignement supérieur clairement démocratique dans ses missions et son fonctionnement.

Nous collègues élu(e)s sur les listes UPUP-UPC(*) dans les conseils centraux, refusons d'apporter notre caution à cette forme de mascarade, alors que des enjeux importants (mastérisation, préparations aux concours, agrégation du secondaire — interne et externe —, définition et suivi des stages, regroupements de laboratoires, priorités scientifiques...) ne donnent pas lieu à de larges débats faisant réellement vivre la COLLEGIALITE universitaire.

Elu(e)s des conseils centraux signataires de ce texte :

Bernard Banoun (CA), Jean Fabbri (CA)
Florence Alazard (CS), Chiara Lastraioli (CS),
Michael Davie (CS), Michel Lecorff (CS), Pierre Damphousse (CS), Jean-Jacques Tatin-Gourier (CS), Magaly Caravanier (CS), David Clarys (CS)
Manuel Porcheron (CEVU)

Voir les comptes-rendus complets des CA et CS par les élus des listes UPUP-UPC (à l'initiative du SNESUP) sur le site
<http://tours-universite.wifeo.com/>

Enseignants-chercheurs

1) Le SNESUP placé très largement en tête par les collègues au scrutin national du CTPU qui conforte l'opposition franche à la loi LRU et à ses logiques de comités de sélection, PES,... : 7 élus sur 15 avec près de 50% des voix exprimées. Jean Fabbri est au nombre des élus.

2) A Tours, les élus syndicaux sur les listes UPUP-UPC défendent équité et principes dans les dimensions locales des congés (CRCT) et des promotions. Faites parvenir aux élus les éléments de vos dossiers !!

3) Les collègues des unités CNRS sont invités à voter (par correspondance) pour les Conseils Scientifiques du CNRS et des instituts du CNRS. Parmi les candidats soutenus par le SNESUP : Sylvette Deneffe, Joel Biard, Olivier Ley, Etienne Sandier... à Tours ou passés par Tours !